

Mairie du 17^e arrondissement de Paris
Heure Civique 17

Le problème

Alors que, depuis des années, les associations alertaient sur l'essoufflement de l'engagement notamment en raison des contraintes de disponibilité, durant le premier confinement les initiatives citoyennes, individuelles ou collectives, se sont multipliées, dans tous les territoires. Spontanées et sincères, elles ont démontré une volonté des français de s'investir et de donner du sens, pour créer du lien social, de proximité, moins institutionnel, moins institutionnalisé.

Votre solution innovante

Proposer aux habitants de donner une heure de leur temps par mois, sans engagement et sans contrainte, pour une action d'entraide et de solidarité dans leur quartier, depuis l'aide numérique aux séniors jusqu'au ramassage participatif des déchets.

Les objectifs

- Prolonger le lien de social de proximité qui s'est révélé au cours de la pandémie de Covid19
- Simplifier l'engagement citoyen
- Répondre à des besoins locaux et immédiats
- Faciliter l'entraide et le bien-vivre ensemble
- Proposer des actions de solidarité sans engagement

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

Le maire du 17^e arrondissement et son adjoint à la mobilisation solidaire, **Atanase Périfan**, créateur de la Fête des Voisins (10 millions de participants en France) et de Voisins Solidaires. Les acteurs : Les habitants.

Les partenaires : des associations (Class 17) et des commerçants.

• **Pour qui ?**

Les personnes retraitées, les étudiants, les chercheurs d'emplois, les séniors isolés, les personnes à mobilité réduite, les familles monoparentales, les jeunes professionnels.

• **Quoi ?**

L'association « Voisins Solidaires » est à l'origine du dispositif Heure Civique.

Le dispositif Heure Civique a un double effet :

- il propose des actions d'entraide et de solidarité aux participants,
- il permet de répondre aux besoins de bénéficiaires.

Les volontaires s'inscrivent en ligne sur lheurecivique17.fr puis assistent à une visioconférence introductive, animée par l'adjoint au maire, leur présentant les tenants et les aboutissants du dispositif Heure Civique.

De nombreux évènements sont proposés fréquemment aux volontaires, informés par mailing, newsletter et les réseaux sociaux de la mairie. Libre à eux, ensuite, de s'y inscrire ou pas.

L'Heure Civique 17 propose un panel d'actions de solidarité dans des domaines très variés : l'aide numérique aux séniors, les opérations Ménage ton voisinage, les repas de la solidarité ou encore l'appui aux évènements organisés en mairie.

• **Quand ?**

Les actions Heure civique sont effectives depuis 2020.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes :**

Une chargée de mission au cabinet du Maire appuyée ponctuellement par un stagiaire composent les moyens humains internes du dispositif et contribuent à l'épanouissement du dispositif depuis l'accueil des volontaires à l'organisation des actions.

- **Coût pour la collectivité :**

10 000 euros de dépenses depuis sa création en 2020, dont 90% en communication et 10% en matériel (chassubles, site internet, newsletter, flyers).

L'évaluation de l'innovation

- **Impact :**

1 838 volontaires sont inscrits à l'Heure civique au sein du 17^e arrondissement à ce jour.

180 seniors ont pu bénéficier de l'aide au numérique depuis son lancement en 2022.

50 volontaires proposent leur aide aux seniors, dans le cadre d'un atelier numérique, tous les mercredis et jeudis.

Une centaine de personnes par soirée ont bénéficié des « repas de la solidarité » organisés, à la mairie, de début décembre à fin février, grâce à l'aide des volontaires de l'heure civique.

À chaque grand événement organisé par la Mairie, un stand Heure Civique est présent pour en faire la promotion.

- **Potentiel de diffusion et de répliation :**

L'Heure civique 17 s'est exportée au-delà de l'arrondissement dans 108 communes et 3 départements qui dénombrent au total 9 536 volontaires inscrits à l'échelle nationale et 7 218 heures civiques réalisées.

La duplication du dispositif « Heure Civique » par l'intermédiaire des mairies est d'autant plus concevable et accessible qu'il nécessite peu d'investissement puisqu'il repose sur la participation des habitants.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution :**

Depuis 3 ans, l'Heure Civique ne s'est pas essoufflée et le gisement de solidarité et d'entraide ne s'est pas tari : les habitants sont toujours plus nombreux à devenir volontaires et à participer aux opérations proposées.

Au-delà de l'adhésion de nouvelles collectivités dans le réseau pour démultiplier l'Heure Civique sur tout le territoire, les domaines des actions de solidarité se sont développés : soutien scolaire, accompagnement des seniors, bricolage, etc.

Mots clés : Solidarité / Lien Social / Proximité